

Appel à initiatives :

« Faites germer vos idées D'Avenir ! »



Dans le cadre de la démarche « D'Avenir » pour faire évoluer le système agroalimentaire wallon vers plus de durabilité, les fédérations (APFACA, Comeos, FEVIA et FWA) et wagr^{alim} lancent un appel à initiatives collaboratives, innovantes et durables, à destination des acteurs et parties prenantes du système, afin de leur permettre de contribuer au plan stratégique et aux actions concrètes à mettre en place dans cette démarche.

Qu'est-ce que la démarche « D'Avenir » ?

La démarche « D'Avenir » est née en avril 2014 de l'initiative de 4 fédérations (APFACA, Comeos Wallonie, FEVIA Wallonie, FWA). Coordonné par le Pôle de compétitivité wagr^{alim} et soutenu par la Wallonie pour une durée initiale de 2 ans, ce projet s'est donné pour mission de **faire évoluer le système agroalimentaire wallon¹ vers plus de durabilité** afin de lui assurer un avenir prospère.

Pour relever ce défi, le projet D'Avenir a fait 2 paris :

1. Miser sur la **collaboration** entre les acteurs économiques de l'ensemble de la chaîne de valeur (agriculteurs, entreprises, commerçants...) qui ont été placés au cœur de ce projet.
2. S'appuyer sur les **savoir-faire et initiatives** de ces acteurs pour trouver les solutions D'Avenir dont le système a besoin.

L'appel à initiatives « D'Avenir »

La démarche « D'Avenir » lance un **appel à idées collaboratives, innovantes et durables**, ouvert aux acteurs du système agroalimentaire wallon¹ (producteurs agricoles et horticoles, transformateurs, négociants, organismes stockeurs, commerçants...), ainsi qu'à ses parties prenantes (recherche, secteurs académique et associatif).

Nous attendons des initiatives, idées de projets, qui impliquent au moins deux types d'acteurs économiques du système agroalimentaire wallon (étant entendu que la collaboration entre acteurs est essentielle à une évolution effective), qui apportent une réelle innovation, et qui répondent à des enjeux de durabilité du système.

Cet appel à initiatives se veut ouvert, et ne demande pas à ce que les initiatives soient nécessairement matures. Bien au contraire, cet appel a pour but d'**aider les acteurs à développer leurs idées pour les rendre concrètes et à agir de façon générale pour faire évoluer le système vers plus de durabilité**. Participer à cet appel signifie avant tout d'entrer dans la communauté grandissante des acteurs « D'Avenir » du système agroalimentaire wallon, qui travaillent ensemble à son évolution vers plus de durabilité.

¹ Le **système agroalimentaire wallon** est compris comme l'ensemble des acteurs - et des relations entre ceux-ci - qui concourent à la production et la distribution d'aliments en Wallonie, en vue de contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires des consommateurs, wallons ou non. La notion de « besoins alimentaires » est comprise de manière large et multidimensionnelle, et fait référence autant aux besoins physiologiques (énergétiques, nutritionnels, ...) qu'à ceux liés à la culture, l'affectif ou encore l'appartenance.

Pourquoi cet appel à initiatives ?

Cet appel à initiatives répond à l'objet du projet D'Avenir de faire évoluer le système agroalimentaire wallon vers plus de durabilité, de différentes manières :

- Récolter et partager des idées d'actions concrètes ;
- Enrichir la stratégie générale de la démarche D'Avenir ;
- Mobiliser des acteurs autour de la démarche D'Avenir, leur permettre de se rencontrer et d'y contribuer ;
- Concrétiser certains de ces projets en les accompagnant vers leur mise en place.

Qu'est-ce qu'on y gagne ?

Toutes les idées proposées seront étudiées attentivement et permettront de **nourrir la réflexion stratégique** mise en place au sein de la démarche « D'Avenir ». Ainsi, en participant à cet appel à initiatives, vous devenez actifs et **vous vous faites entendre au sein de la communauté grandissante des acteurs « D'Avenir »**, qui rassemble déjà plus d'une soixantaine d'acteurs.

Les fédérations et wagralim auront le souci d'orienter un maximum d'initiatives vers leur **concrétisation par le biais de divers outils** et notamment ceux du plan Marshall.

De plus, **3 initiatives seront sélectionnées** par un comité d'évaluation et bénéficieront d'un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins de leur initiative (pour une valeur maximale de 5000 euros, de début mars à fin avril 2016) leur permettant par exemple:

- de confirmer la pertinence de leur idée au regard de la problématique de la durabilité du système agroalimentaire ;
- de tester par le moyen le plus adéquat la faisabilité de leur projet ;
- de concrétiser ces projets pour les rendre matures et prêts à être financés ;
- d'être mis en avant comme porte drapeau de la démarche D'Avenir et de ses valeurs.

L'ensemble des initiatives récoltées trouvera écho lors de **l'évènement de mobilisation autour de la démarche « D'Avenir »** qui aura lieu le 2 mars 2016 à l'Espace Senghor à Gembloux Agro Bio Tech auquel tous les participants à l'appel à initiatives seront conviés. Les 3 groupes sélectionnés y seront plus particulièrement invités à présenter leurs initiatives.

Quel type d'idée est attendu ?

NB : Cet appel à initiatives se veut ouvert, et ne demande pas à ce que les projets soient nécessairement matures. Au contraire, cet appel a pour but d'aider les acteurs à développer leurs idées pour les rendre concrètes.

Nous attendons avant tout des idées s'inscrivant dans la lignée de la vision et des valeurs de la démarche « D'Avenir » (retranscrites en annexe) et répondant en particulier aux trois conditions suivantes :

- **Intégrer une dimension de collaboration** : les idées sont le fruit et sont portées par une collaboration entre plusieurs acteurs économiques situés à différents niveaux du système agroalimentaire, auxquels peuvent se joindre des parties prenantes (ONG, recherche, universités...).
- **Contribuer au progrès / être innovantes** : elles ciblent une problématique bien identifiée et proposent une solution permettant de faire progresser le système agroalimentaire dans le cadre de cette problématique.

- **S'inscrire dans une approche responsable / durable** : Les initiatives devront prendre en compte de façon équilibrée les 3 piliers du développement durable (économique, environnemental et sociétal), compris selon les termes du rapport Brundtland².

En particulier, la proposition devra aborder l'aspect de « mesure d'impact » et de quantification des améliorations décrites.

Pour mieux cerner ces attentes, voici quelques exemples de types d'idées qui pourraient correspondre à cet appel à initiatives : la mise en place d'une nouvelle filière ou d'un nouveau débouché ; l'adaptation d'un mode de production ; une façon originale de collaborer entre acteurs économiques ou d'intégrer des consommateurs ; un moyen inédit de partager des connaissances ; ...

Selon quels critères seront sélectionnées les initiatives lauréates ?

Les 3 idées lauréates, pour recevoir un accompagnement personnalisé, seront choisies sur la base :

- du respect des éléments fondamentaux de la vision et des valeurs D'Avenir présentés ci-dessus et de façon plus détaillée en annexe ;
- du caractère « réaliste » de la proposition ;
- de l'originalité et du caractère innovant de la proposition ;
- de la qualité de l'évaluation des impacts de la proposition ;
- de la qualité rédactionnelle de la proposition (remise via le formulaire ad hoc).

Les initiatives présentées dans le cadre de cet appel devront nécessairement :

- accepter d'être associées et mises en avant dans le cadre de la démarche « D'Avenir » (notamment lors de la présentation pour l'événement de mobilisation du 2 mars 2016), et donc ne pas être confidentielles ;
- ne pas bénéficier de soutiens publics par ailleurs.

Le comité d'évaluation qui sera réuni pour sélectionner les idées qui bénéficieront d'un accompagnement sera composé :

- de 3 experts scientifiques du secteur agroalimentaire (un agronome, un sociologue et un spécialiste des entreprises et de l'innovation) ;
- des représentants des fédérations (APFACA, Comeos, FEVIA, FWA) ;
- des représentants de wagralim.

Le planning de l'appel à idées D'Avenir

- 20 novembre 2015 : lancement
- 20 janvier 2016 : clôture de la récolte des idées
- Début février 2016 : sélection des 3 initiatives par le comité d'évaluation
- 2 mars 2016 : présentation des 3 initiatives lors de l'événement de mobilisation

Contact et lien pour participer

Pour toute question : idees.davenir@wagralim.be

Pour télécharger le formulaire de participation : [Lien vers le formulaire](#)

² « Le **développement durable** est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des **générations futures** de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. » Rapport Brundtland, « Notre avenir à tous », 1987

Annexe 1 - La vision de la démarche D'Avenir

« En 2025, le SAAW fonctionne de manière toujours plus efficace, inclusive, équitable, et innovante au sein d'une économie globalisée.

Tout en donnant à chaque acteur l'occasion de développer ses valeurs, le SAAW doit permettre les coopérations et les synergies librement orchestrées et encouragées entre les différents acteurs du système. Grâce à ces collaborations multiples et complémentaires, à l'échelle la plus adaptée, les acteurs progressent ensemble de manière pérenne vers plus de valeur ajoutée et de diversité. Le SAAW solidifie les filières socio-économiques wallonnes en intégrant importations et exportations.

Le SAAW se développe de façon responsable en visant une utilisation raisonnée des ressources, qui prend en considération les aspirations et besoins de tous ainsi que la capacité de résilience de la Wallonie et de la planète.

Chacun, du consommateur jusqu'au producteur, trouve sa place au sein du SAAW, y est reconnu de façon objective et est fier de ses actions.

Les consommateurs de toutes catégories et de tous pays apprécient et achètent les produits issus du SAAW. Les citoyens sont reconnectés avec leur alimentation et le plaisir. Le SAAW contribue à influencer positivement la santé et la qualité de vie.

Les évolutions du SAAW doivent être mesurables. »

Annexe 2 - Les valeurs de la démarche D'Avenir

4 valeurs clés identifiées :

- **Progrès** : Le système agroalimentaire wallon est source de développement de plus de bien-être et d'innovation pour l'ensemble des parties prenantes.
- **Confiance** : L'écoute, le respect, le partage, la droiture dans l'engagement permettent aux acteurs du système agroalimentaire wallon de se positionner et de développer leurs propositions de valeur grâce à des coopérations au sein d'un réseau de travail efficace et productif.
- **Équilibre** : Ce terme reprend des concepts comme équité, dynamique, modération, il représente la façon avec laquelle vont se concrétiser les coopérations au sein du système agroalimentaire wallon, pour faire en sorte que chacun y trouve son compte.
- **Ouverture** : Le système agroalimentaire wallon est englobant, inclusif et ouvert à tous les acteurs qui veulent en faire un outil de (leur) prospérité.

